



La nouvelle organisation de collecte des déchets ménagers est désormais fonctionnelle. Malgré encore certaines améliorations à apporter, nous tenons à vous féliciter. Les changements d'habitudes se sont petit à petit mis en place. Nous constatons une diminution des ordures ménagères car la population améliore ses dépôts en triant davantage. Au final l'opération financière de cette mise en place sera couverte : par la stabilisation des coûts de collecte, par la diminution des ordures ménagères enfouies ainsi que par l'amélioration du tri sélectif.

Malgré cela, nous ne pouvons que constater que le coût du traitement des déchets s'accroît fortement chaque année en raison de l'augmentation de différentes taxes TVA, TGAP, écotaxe poids-lourds ...la Communauté de Communes s'emploie donc activement à limiter l'impact financier sur les foyers.

Alain de LESTRADE

Vice-Président en charge de la commission Gestion des Déchets

Édito

UN NOUVEAU SERVICE OPÉRATIONNEL



- 770 bacs roulants ont été retirés des bords de routes
- les 52 Points d'Apport Volontaire ont été équipés avec les conteneurs de tri sélectif (verre, papier, emballages).

Depuis début juin, chaque habitant profite de ce nouveau schéma d'implantation.

UN CHIFFRE À L'HONNEUR

3

jours ont été nécessaires pour retirer l'ensemble des bacs roulants du territoire.

semaines d'essai ont permis d'ajuster les tournées de collecte par rapport aux nouvelles habitudes de dépôt.

mois, nous permettent de pointer les difficultés, et les avantages du nouveau service.

gestes doivent être respectés pour améliorer nos habitudes de dépôt :

- Les poubelles doivent être déposées lors des trajets du quotidien.

- Triez dès aujourd'hui : utilisez les colonnes pour les emballages, le papier, le verre, les cartons ou la déchèterie.

- Déposer dans les Ordures Ménagères uniquement les déchets du quotidien en sac fermé (80L maxi).



ALÉAS ET SOLUTIONS LIÉS AU DÉMARRAGE DU NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE

➔ Des débordements récurrents sur certains points de collecte :

- la collectivité en lien avec les sociétés de collecte travaille à ajuster au mieux les fréquences de ramassage d'été et d'hiver en fonction des habitudes de dépôt des usagers ;
- certains points qui apparaissent malgré tout insuffisants au vu de leur forte utilisation seront renforcés en conteneurs.

➔ Certains tambours se bloquent : les tambours des conteneurs à partir de 75% de remplissage peuvent se bloquer dans le cas d'une mauvaise répartition des sacs à l'intérieur.

- Ce mauvais remplissage est dû à des dépôts de déchets interdits (cartons, végétaux, gravats, encombrants) ainsi qu'à des sacs trop légers dus à un manque de respect du tri sélectif. Chacun doit être vigilant à ne déposer que des sacs d'Ordures Ménagères et utiliser les autres services mis à disposition.
- Une amélioration technique pour perfectionner la répartition dans le conteneur est à l'étude avec le fabricant.

Si un conteneur est plein essayez-en un autre, plutôt que de déposer le sac au sol.

➔ Des problèmes d'odeurs autour des conteneurs. Durant l'été de nombreux points ont été souillés par des jus déversés au sol lors des collectes créant des nuisances olfactives fortes.

- Un travail mené avec la société de collecte a permis de solutionner ce problème, ce qui a réduit fortement les plaintes pour mauvaises odeurs.

➔ Des odeurs provenant de certains conteneurs. Les conteneurs à poubelles sont par définition malodorants cependant certains conteneurs situés à proximité direct d'habitations laissent émaner des odeurs désagréables en raison des déchets qui fermentent lors de grosses chaleurs.

- Ces odeurs sont essentiellement dues aux ordures ménagères déposées en vrac, sans sac, dans les conteneurs.
- Une solution de désodorisation est en test depuis fin août, elle sera mise en place l'été prochain si elle s'avère probante.
- Les habitants qui le peuvent, sont invités à composter autant que possible les déchets biodégradables.
- Enfin 2 nettoyages et désinfections complets des conteneurs d'Ordures Ménagères sont prévus chaque année en octobre et au mois de mai.



Si vous êtes nombreux à avoir changé vos habitudes, malheureusement nous ne pouvons que déplorer l'incivisme de certains. L'été et la saison touristique ont été marqués par de nombreux dépôts au sol.

La Communauté de Communes a donc recruté un agent de « brigade verte » afin d'accompagner les communes à garantir la salubrité publique. Cependant ces actes ne sont pas admissibles.



Mise en place d'une brigade verte

En raison des différents problèmes évoqués, un agent a été recruté au mois d'août afin de suivre et améliorer l'état du service pendant l'été.

OBJECTIFS

- identifier les problèmes de collecte,
- suivre et résoudre les actes d'incivisme et les dépôts sauvages,
- améliorer la salubrité aux abords des points de dépôt.

RÉSULTATS

- 80% des plaintes résolues,
- 20 actes d'incivilité identifiés,
- Un service de collecte amélioré.



Sachez-le

Tous les actes de dépôt au sol seront systématiquement poursuivis. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes.

Un service toujours plus coûteux

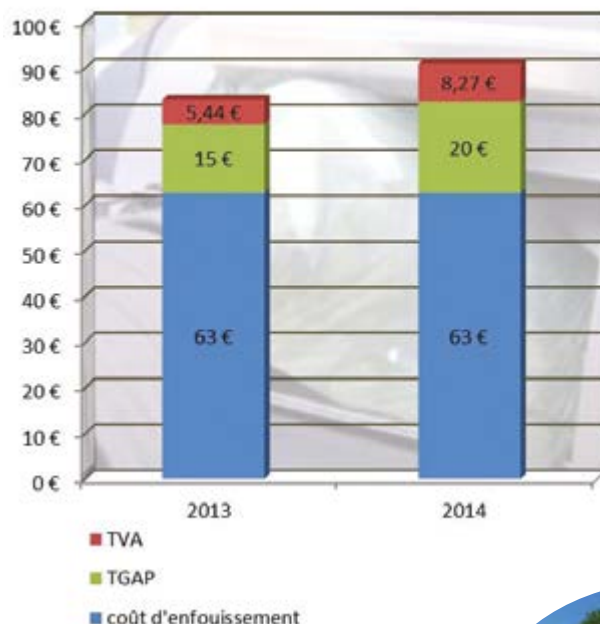
Malgré la mise en place d'un nouveau mode de gestion de collecte des déchets qui permet à la CCPD de réaliser des économies durables sur le service de collecte, le coût global de gestion des déchets tend à s'accroître.

En 2014 la TVA appliquée à l'ensemble du service, après une hausse de 5.5% à 7% en 2013, passera à 10%.

À cela s'ajoute une hausse de la TGAP (taxe perçue par l'état sur l'enfouissement des déchets) qui passe de 15€ à 20€/tonne.



Evolution du coût d'enfouissement de Ordures Ménagères



TRIER C'EST...

... LA FACILITÉ

Les emballages (cartonnettes, briques alimentaires, canettes, flacons et bouteilles plastiques), le papier ou le verre une fois triés ne sentent pas. Il est donc facile et peu gênant de les stocker et d'aller les déposer dans les colonnes de tri sélectif.

Quant à la poubelle, un compostage consciencieux réduira par 3 le nombre de sacs apportés et ceux-ci ne sentiront quasi plus.

... RECYCLER

Chaque matière triée et totalement recyclée. Les bouteilles plastiques redeviennent du plastique ou des matières synthétiques, le verre redevient du verre, le papier du papier. **Rien ne se perd !**

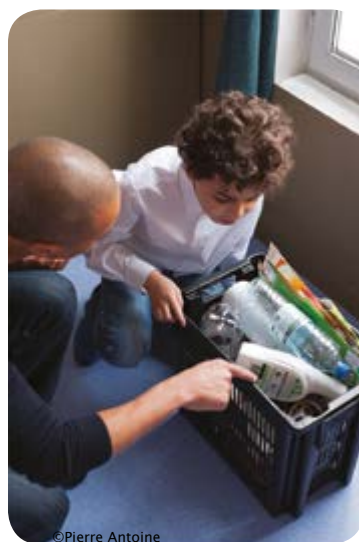
... ÉCONOMISER

La Redevance d'Ordures Ménagères reçue par chacun est le reflet exact du service mis en place. En diminuant les tournées de collecte la CCPD économise pour gommer les augmentations régulières des coûts de collecte ou de traitement des déchets et limiter l'augmentation de la Redevance.

Le recyclage du tri sélectif coûte 3 fois moins cher que le traitement des ordures ménagères.

Trier permet donc d'économiser et de maîtriser le montant de la Redevance. **Le petit effort de tous profite donc à chacun.**

... POUR VOUS PETITS RAPPEL DES CONSIGNES



©Pierre Antoine



Pour bien recycler les plastiques
Ne triez que les bouteilles et flacons
Et videz-les !



i Retrouvez toutes les consignes de tri et les informations pratiques sur les services proposés en matière de collecte des déchets - horaires de la déchèterie, carte des Points d'Apport Volontaire, jours de collecte... - sur le site Internet de la CCPD : www.paysdedieulefit.info



Retirés de la circulation en raison du changement de service, la CCPD propose à la population de racheter les bacs roulants de 770 Litres avant de les faire recycler.

- Prix de vente 20€/unité
 - Bacs vendu sur choix en l'état
- Ces bacs sont vendus à des fins de stockage divers (bois, sable, grain...) mais ne pourront être utilisés pour le dépôt d'Ordures Ménagères.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous :

☎ 04 75 46 43 49 ou

✉ ccpd.liogier@orange.fr